

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 novembre 2008

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-12-2-9

Service consulté

Association Départementale du Tourisme

AIDE A L'HOTELLERIE

Résumé : Il est proposé d'accorder une aide totale de 59 333,50 € en faveur de trois établissements hôteliers qui réalisent des travaux de rénovation.

Le Conseil Général du Haut-Rhin a adopté en date du 20 octobre 2006 un nouveau dispositif d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante. Ce dernier, commun aux trois grandes collectivités alsaciennes, a vu la mise en place d'un guichet unique dans chaque département. C'est l'Association Départementale du Tourisme qui instruit techniquement les dossiers pour le compte commun du Conseil Général du Haut-Rhin et du Conseil Régional d'Alsace. Les deux collectivités qui interviennent à parité dans le financement de ce dispositif examinent les demandes de financement sur la base d'une même note technique.

Les modalités d'application (versement, validité, contreparties, résiliation) de cette intervention sont arrêtées dans le cadre d'une convention type entre le Département et le maître d'ouvrage.

Trois dossiers sont soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport.

Le tableau ci-après présente de façon récapitulative ces projets d'investissement hôtelier. Vous trouverez en annexe des fiches de synthèse plus détaillées.

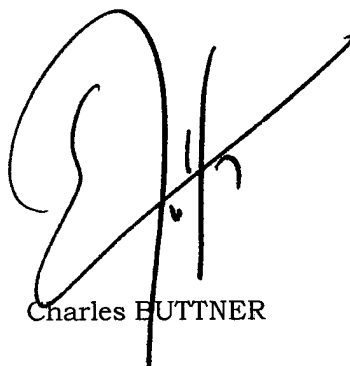
Nom de l'hôtel	Montant de l'investissement éligible	Travaux	Taux	Cadre d'intervention	Proposition d'aide du CG 68
Aux Bruyères à ORBEY M. Laurent BEAULIEU	32 344 € HT	▪ Amélioration des conditions d'accueil de la clientèle	12,5 %	Règle de minimis	4 043 €
Le Panorama à HOHROD M. Gilbert MAHLER	84 690 € HT	▪ Réaménagement complet de l'espace d'accueil et aménagement du confort de la clientèle dans les salles à manger	12,5 %	Règle de minimis	10 586 €
Hôtel Restaurant Au Tilleul à LABAROCHE M. Gilbert MUNIER	357 636 € HT	▪ Réaménagement complet de l'établissement	12,5 %	Règle de minimis	44 704,50 €
Total :	474 670 € HT				59 333,50 €

L'aide totale proposée s'élève à 59 333,50 € pour les 3 établissements susmentionnés.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- d'attribuer une aide de 4 043 € à la Sàrl « Hôtel aux Bruyères Restaurant » à ORBEY, selon la fiche de présentation annexée ;
- d'attribuer une aide de 10 586 € à l'Eurl « Hôtel Restaurant Panorama » à HOHROD, selon la fiche de présentation annexée ;
- d'attribuer une aide de 44 704,50 € à la Sàrl « Hôtel Munier Au Tilleul » à LABAROCHE, selon la fiche de présentation annexée ;
- de m'autoriser à signer les conventions types d'attribution de subvention correspondantes avec les maîtres d'ouvrage concernés ;
- de prélever les crédits sur l'enveloppe 99414 chapitre 204, nature 2042, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles EUTTNER

« Hôtel Restaurant Au Tilleul »

68910 LABAROCHE

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE/EXPLOITANT: GILBERT MUNIER / CHRISTIANE MUNIER / MARTINE MUNIER

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** Martine MUNIER

Murs : SCI « Munier »

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE: Martine MUNIER est titulaire d'un CAP employé de restaurant (école hôtelière de Guebwiller) et est employée dans l'entreprise familiale depuis 1971.

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'établissement dispose de 14 chambres classées 2 étoiles et d'une salle de restaurant de 80 couverts. N'adhérant à aucune chaîne volontaire, l'établissement est adhérent aux offices de tourisme de KAYSERSBERG et de TURCKHEIM et travaille avec plusieurs centrales de réservation (planigo, booking, Federal Hotel, SNCF voyages, Bus-hotel). Situé sur les hauteurs de LABAROCHE, il bénéficie d'un environnement de qualité, adapté à la pratique de loisirs en famille. La clientèle est à 60 % d'origine belge, les Français représentant 30%.

Le taux d'occupation est de l'ordre de 30%.

L'entreprise emploie 6 salariés dont 4 à temps plein et 2 à temps partiel.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet présenté concerne un réaménagement complet de l'établissement, avec un remaniement des 14 chambres (reprise complète des salles-de-bains, création de toilettes séparées, agrandissement de certaines chambres, installation du wi-fi), l'aménagement de 2 chambres accessibles, la création d'une deuxième salle de restaurant, le réaménagement des wc communs et la réalisation d'un certain nombre de mises aux normes (dont l'enclousonnement de la cage d'escalier).

OBJECTIF :

Les travaux permettront d'adapter les chambres aux attentes de la clientèle et les travaux de mise aux normes ont été traités de manière à apporter une réelle plus-value. Ainsi, l'enclousonnement de la cage d'escalier donnera lieu à une reprise complète de cette-dernière, permettant ainsi de récupérer de l'espace pour les chambres.

EMPLOIS CREES : Le projet n'aura aucune incidence en termes d'emploi.

MAITRE D'OUVRAGE : **Sàrl « Hôtel Munier Au Tilleul »**
APE : 5510Z
SIRET : 330 914 391 00017
Gérant : M. Gilbert MUNIER
Siège social : 385 La Place – 68910 LABAROCHE

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : janvier à mai 2008

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 458 499 € (dont 44 875 € d'honoraires)
Montant H.T. éligible : 357 636 €

Détail des investissements éligibles :

- réaménagement complet de 14 chambres
- aménagement de 2 chambres accessibles
- réaménagement de la cage d'escalier
- réaménagement des wc communs
- extension du restaurant
- travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité
- wi-fi
- honoraires de l'architecte
- honoraires contrôles sécurité

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	9 523 €	
Emprunt	350 000 €	Banque Populaire
Région Alsace	49 488 €	
Département 68	49 488 €	
TOTAL	458 499 €	

La part d'autofinancement peut paraître faible, mais en fait la demande de prêt a été réalisée sans tenir compte des possibilités de subvention. La subvention permettra d'effectuer un remboursement anticipé du prêt.

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « Hôtel Munier Au Tilleul » une subvention de 98 976 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 357 636 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 44 704,50 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

Lors de l'entretien avec le porteur de projet, il a été convenu qu'une formation sur internet serait suivie (gestion du site Internet de l'établissement / commercialisation sur Internet).

« Aux Bruyères »

68370 ORBEY

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE/GERANT : M. LAURENT BEAULIEU

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** M. LAURENT BEAULIEU

Murs : SCI BEAULIEU

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : Laurent BEAULIEU est titulaire d'un BTH et d'un BTS obtenu au lycée hôtelier de Strasbourg.
Depuis 1994 : propriétaire exploitant du fonds de commerce de l'hôtel restaurant aux Bruyères à Orbey.

CLASSEMENT/ ADHESION / EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'hôtel des Bruyères est un établissement classé 3 étoiles, comportant 29 chambres tout confort. Bénéficiant d'un site agréable, l'hôtel est principalement tourné vers une clientèle familiale. Membre de la chaîne des Logis de France, il affiche d'ailleurs le logo des « Logis famille-enfant ». Proposant une offre assez tournée vers la nature, il est également membre du groupement local « Horizons d'Alsace » qui propose de la randonnée sans bagage dans la vallée de KAYSERSBERG.

L'établissement est saisonnier (fermeture en novembre, janvier et février), expliquant un taux d'occupation à l'année faible.

De même, suivant les périodes de l'année, le nombre de salariés évolue, l'établissement fonctionnant avec 3 permanents à temps complet et 3 saisonniers.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet concerne des travaux divers :

- création d'un emplacement pour 5 véhicules, intégré dans l'environnement, à la place d'un vieux bâtiment (revêtement de sol en concassé de granit, enrochement naturel et aménagements paysagers)
- changement du revêtement de sol de la salle de petit déjeuner pour l'adapter aux aménagements réalisés dans la salle les années précédentes
- changement de 7 fenêtres dans des chambres et espaces communs afin d'apporter une meilleure isolation phonique et thermique / installation d'un fourneau à gaz et de nouveau matériel de cuisine)
- éclairage du jardin

OBJECTIF :

Ces travaux visent globalement une amélioration des conditions d'accueil de la clientèle.

EMPLOIS CREES : Ces travaux n'ont aucun impact en termes d'emplois.

MAITRE D'OUVRAGE : **Sàrl « Hôtel aux Bruyères Restaurant »**

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION : **Sàrl « Hôtel aux Bruyères Restaurant »**
APE : 5510Z - Hôtels et hébergements similaires
SIRET : 481 648 988 00014
Gérant : M. Laurent BEAULIEU
Siège social : 35, rue du Général de Gaulle - 68370 ORBEY

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : Les travaux ont été réalisés entre février et avril 2007.

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 34 889 €

Montant H.T. éligible : 32 344 €

Détail des investissements éligibles :

- Nouveau matériel de cuisine et travaux d'installation liés
- Carrelage de la salle de petits déjeuners
- Installation de nouvelles fenêtres
- Aménagement d'un parking intégré dans l'environnement
- Eclairage du jardin

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	
Emprunt	35 000 €
Région Alsace	4 043 €
Département 68	4 043 €
Autres	
TOTAL	43 086 €

Banque Populaire

La demande de financement ayant été effectuée juste avant le démarrage des travaux, le prêt a été souscrit afin de couvrir la globalité des travaux. La subvention permettra le remboursement anticipé de ce prêt.

Le plan de financement transmis ne fait apparaître aucun autofinancement. Des travaux ont toutefois été réalisés en propre régie mais n'ont pu être chiffrés. Il s'agit notamment de la démolition de l'ancien bâtiment à la place duquel a été réalisé le parking.

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700 000 € HT, il est proposé d'attribuer à la Sarl « Hôtel aux Bruyères Restaurant » une subvention de 8 086 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 32 344 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 4 043 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

« Le Panorama »
68140 HOHROD

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIÉTAIRE/GERANT : M. GILBERT MAHLER

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** M. GILBERT MAHLER
Murs : SCI « Le Panorama »

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : 1971 : CAP cuisinier
1971 à 1980 : poste de cuisinier dans divers établissements et à bord de bateaux de croisière
1981 - 1983 : gérance libre de l'hôtel restaurant « Château de Brumath » à INGWILLER
1983 à 1987 : gérance libre de l'hôtel restaurant « Relais des Chasseurs » à KIENTZVILLE-SCHERWILLER
Depuis avril 1987 : propriétaire exploitant de l'hôtel « Panorama »

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

L'hôtel « Panorama » dispose de 30 chambres classées 2 étoiles, de 2 salles à manger de 50 et 60 couverts, d'un bar de 22 places, d'une piscine couverte et d'un sauna, ainsi que d'un grand parking de 50 places. Adhérent aux Logis de France, il bénéficie dans ce cadre d'un classement 3 cheminées. Adhérent par ailleurs aux offices de tourisme de MUNSTER et de COLMAR, l'établissement est cité dans les guides Michelin, Pudlowski, Gault & Millau, ainsi que le Petit Futé.
Fermé un mois et demi dans l'année (mois de janvier et 15 jours en novembre), l'établissement atteint un taux d'occupation de très bon niveau (75%).
Accueillant une clientèle quasiment exclusivement familiale, le Panorama jouit d'une clientèle fidélisée qui reste pour des séjours de l'ordre de 4 nuits.
L'établissement emploie 14 salariés à temps plein.

PROJET

DESCRIPTION :

Le projet concerne des travaux de réaménagement des espaces d'accueil et des 2 salles à manger (faux-plafonds avec spots intégrés, habillage des murs en boiseries, installation d'un mobilier d'accueil en bois / installation de la climatisation dans les salles à manger / installation d'un système d'occultation de la verrière / changement de tout le mobilier des salles à manger).

OBJECTIF :

Ces travaux, outre la création d'une ambiance chaleureuse, montagnarde, grâce à l'utilisation prépondérante du bois, visent un réaménagement complet de l'espace d'accueil et une amélioration du confort de la clientèle dans les salles à manger.

EMPLOIS CREES : Ces travaux n'ont aucun impact en termes d'emplois.

MAITRE D'OUVRAGE : **HOTEL RESTAURANT PANORAMA EURL**

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION : **HOTEL RESTAURANT PANORAMA EURL**
APE : 5510Z - Hôtels et hébergements similaires
SIRET : 379 358 799 00011
Gérant : M. Gilbert MAHLER
Siège social : 3, Route du Linge - 68140 HOHROD

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : Les travaux ont été réalisés courant du mois de janvier 2008.

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 143 382 €
Montant H.T. éligible : 84 690 €

Détail des investissements éligibles :

- Menuiserie intérieure (habillage bois salles de restaurant et accueil + mobilier accueil)
- Menuiseries extérieures (porte + fenêtres)
- Climatisation des 2 salles à manger
- Installation d'un vélum au niveau de la verrière dans la salle à manger
- Electricité
- Installation d'un faux-plafond avec spots encastrés au niveau de l'accueil

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Autofinancement	12 210 €
Emprunt	110 000 €
Région Alsace	10 586 €
Département 68	10 586 €
Autres	
TOTAL	143 382 €

Crédit Mutuel

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700 000 € HT, il est proposé d'attribuer à l'Eurl « Hôtel Restaurant Panorama » une subvention de 21 172 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 84 690 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 10 586 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

OBSERVATION - REMARQUES

Lors de l'entretien avec le porteur de projet, il a été convenu qu'une formation spécifique au logiciel de gestion hôtelière utilisé (Winhotel) serait réalisée afin d'optimiser son utilisation.